

## La Vie des Quartiers

Mobilisation spontanée des habitants, rencontres organisées par les élus, manifestations festives, réunions d'information et de concertation... :

tous les jours il se passe quelque chose, ici ou là, à Clamart.

Nous vous proposons quelques exemples, témoignages de la volonté des clamartois de participer activement à la vie de leur cité et d'être associés aux projets qui la façonnent.

N'hésitez pas à nous écrire pour nous relater ce qui s'est passé près de chez vous et qui vous a paru important.

## Réunion élus/assos' du Haut Clamart

Le 16 Mai 2001 s'est tenue au centre Socio-Culturel du Pavé blanc, pour la première fois depuis longtemps et à la demande des élus de la nouvelle majorité, une réunion regroupant le tissu associatif du plateau.

Cette prise de contact fut dans un premier temps le moyen de rencontrer les principaux

acteurs du quartier qu'ils soient bénévoles d'associations, commerçants, instituteurs, éducateurs ou bibliothécaires afin de leur exposer les principes et le fonctionnement de la démocratie locale et participative. Christian Nachon, 4<sup>ème</sup> adjoint, rappela donc que la démocratie locale était une manière nouvelle de s'investir dans la politique communale et qu'elle s'appuyait sur les choix issus des propositions des habitants au sein d'un comité de quartier pourquoi pas impulsé par des membres de différentes associations.

Mais les débats s'orientèrent assez rapidement sur les problématiques de quartier articulées autour de quelques thèmes principaux tels que: sécurité, environnement, jeunesse, centre commercial et amélioration du service public (mairie annexe et la Poste).

Sur le long terme, il a été convenu entre les élus et les habitants présents que des commissions se réunissent régulièrement sur le plateau et que les différents thèmes énoncés servent de fondation aux futurs comités de quartiers. Mais dans l'immédiat, les habitants des quartiers Plaine et Trivaux souhaitent une amélioration notable de la vie quotidienne se

traduisant par la réhabilitation du centre commercial, un meilleur accueil des services publics, une meilleure coordination des différents services municipaux et de l'office afin de vivre dans une cité plus agréable.

En attendant les dates des prochaines réunions et peut-être une meilleure qualité de vie, nous pouvons dire au regard du nombre important de participants et de leur intervention pertinente qu'il ne faudra pas décevoir leur enthousiasme et casser cet élan car pour les clamartois du haut l'attente est grande.

»Sylvain Moreau

## Clamartois (e), voulez-vous vendre VOTRE pavillon « Nicolas »

**Le saviez-vous ? Le pavillon situé à l'angle de la place de l'église et de la place de la mairie (dit pavillon « Nicolas ») et faisant 370m<sup>2</sup>, vous appartient.** Il fait en effet partie du patrimoine de la ville.

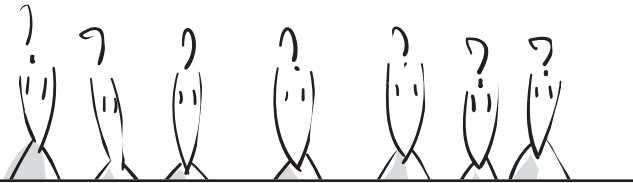
Un débat anime actuellement la majorité municipale : que faire de ce pavillon ? Un premier projet a été formulé : il pourrait accueillir les assistantes sociales dépendant du département (une dizaine de personnes environ) qui travaillent actuellement dans des locaux trop exigus au sein de la mairie. Le département (conseil général) serait alors prêt à racheter ce pavillon à la ville pour la somme de 4.7 millions de francs. Cependant aucun projet alternatif n'a pour l'instant été proposé : ce pavillon, compte tenu de sa localisation privilégiée au centre de Clamart, ne pourrait-il pas servir à développer un espace vivant de la citoyenneté : maison des associations, maison de quartier, salle pour les jeunes, salle d'exposition, maison de l'emploi... ? Dans ce cas, où installer les assistantes sociales qui doivent pouvoir travailler et recevoir le public dans des conditions correctes ? Il a semblé aux élus « Clamartois » que ces questions devaient être envisagées sous tous ces aspects avant que la ville ne cède cet élément précieux de son (de notre et de votre !) patrimoine, qu'elle ne pourra ensuite jamais récupérer.

De même, il nous paraît important que vous puissiez donner votre avis sur ce projet. C'est pourquoi nous vous appelons à participer à ce débat : allez voir ce pavillon, demandez des informations dans les réunions publiques, proposez des projets, écrivez aux élus... Nous pouvons vous servir de relais.

N'hésitez pas à nous contacter

»Agnès Heurtier

"Les 7 clamartois préconisent au Conseil le vote en double aveugle"



## Quartier Hunebelle, réunion du 15 juin 2001

La municipalité a organisé à 18h30 une réunion dans la salle des fêtes de la mairie afin d'informer les habitants de la modification de la circulation automobile et piétonne durant les travaux de la ZAC Hunebelle. Les déviations seront maintenues 30 mois à compter de l'été 2001.

Point de vue sur la démocratie locale :

A mon grand regret de nombreux Clamartois du quartier n'ont pas eu connaissance de cette réunion. La distribution des invitations (sur un luxueux papier glacé) dans les boîtes aux lettres a été aléatoire et les affiches trop rares. Peut-être aurait-il été préférable de privilégier le côté diffusion de l'information plutôt que l'aspect esthétique...

Les dispositions qui seront prises pendant les travaux en matière de circulation ont donc été exposées en détail.

En revanche les plans de reconstruction n'ont été que rapidement esquissés et feront l'objet d'une présentation plus détaillée à la

rentrée prochaine. Malheureusement, sur trois de ces projets deux ont déjà été verrouillés par l'ancienne municipalité et ne pourront subir aucune modification.

J'espère que les projets à venir verront enfin une réelle concertation et même une collaboration entre la mairie et les citoyens unis en comités de quartier.

Un appel a été lancé par le président de l'association « Vivre à Clamart » afin que les administrés se rassemblent pour faire passer leurs idées sur le devenir de leur environnement.

A l'avenir, il serait souhaitable que la municipalité informe la population des projets de vente de bâtiments communaux, de construction, de modification... longtemps avant leur réalisation afin que les habitants des quartiers concernés aient le temps de réfléchir, de s'organiser et d'apporter leur contribution aux futurs desseins du maire.

»Valérie Rabreau